

UN FILM DE
ALEXANDER KUZNETSOV

SORTIE SALLE LE 19 OCTOBRE 2016









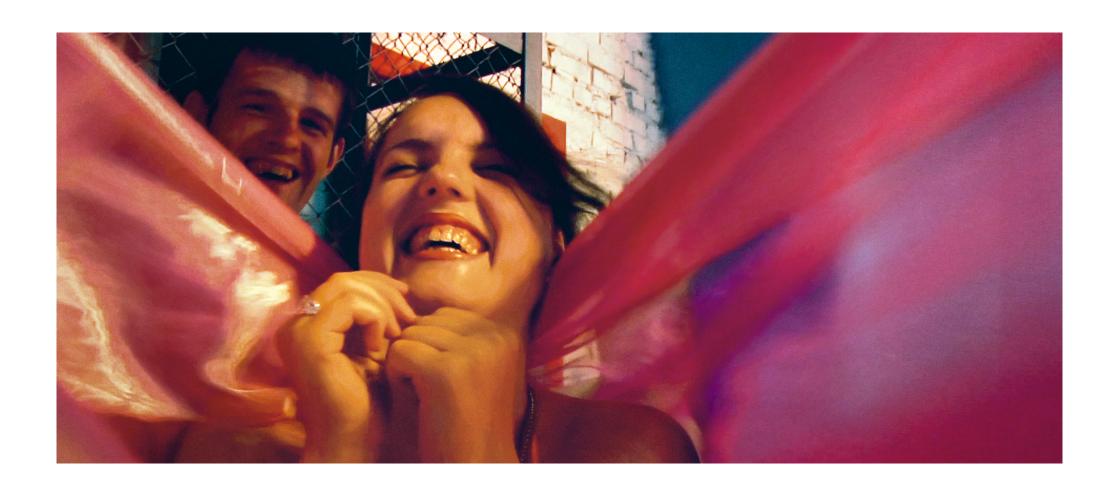


SYNOPSIS

En Sibérie, Yulia et Katia ont été transférées de l'orphelinat à l'internat neuropsychiatrique et ont été privées de tous leurs droits civiques : pas de liberté, pas de possibilité de fonder une famille ou de gagner un salaire.

Chacune entame un combat pour que l'État leur restitue leurs droits et rende possible leur émancipation.

Entre espoirs et déceptions, *Manuel de libération* est le récit de ce chemin vers la liberté.



LES ORPHELINATS EN RUSSIE LEXIQUE

INCAPACITÉ LÉGALE

Terme juridique, qui désigne le fait qu'une personne a perdu la capacité d'exercer par elle-même ses droits et ses devoirs civiques en raison de dérangements sévères de son esprit.

(Guide de la Psychiatrie Médicolégale, Moscou, 1977)

La personne déclarée légalement incapable, automatiquement de ce fait, perd la plupart de ses droits : avoir une famille, choisir son métier et son domicile, disposer de ses biens, porter des plaintes à la Cour, participer aux élections, décider des méthodes de son traitement médical.

INTERNAT NEUROPSYCHIATRIQUE OU PSYCHONEUROLOGIQUE

Institution médicale du service social pour les personnes souffrant de dérangement psychique accompagné de la perte partielle ou complète des capacités à se soigner, dont l'état de santé psychique et souvent également physique, nécessite une cure et surveillance permanentes.

Les internats psychoneurologiques sont inclus dans le système du service psychiatrique général de la Fédération de Russie et, en même temps, sont des institutions de la protection sociale.

ORPHELINAT (Maison d'enfants)

Institution d'éducation pour les enfants qui ont perdu leurs parents ou qui sont privés de leurs soins, qui ont besoin d'aide et de la protection de la part de l'État.

ORPHELINAT SOCIAL POUR ENFANTS

Institution spéciale du service social destiné à la réhabilitation sociale ou psychologique des enfants souffrant à des degrés différents de désadaptation sociale.

QUELQUES CHIFFRES

En 1990 en Russie, on comptait 564 orphelinats (maisons d'enfants), en 2004 ce chiffre a presque triplé : 1400.

En 2007 en Russie, le nombre des enfants orphelins était de 748 000. Selon l'information publiée par le Ministère Public de la Russie en 1999, seulement 10% des jeunes sortant des orphelinats et internats d'État, s'adaptent à la vie ordinaire, 40% d'entre eux commettent des crimes, les autres 40% deviennent alcooliques ou toxicomanes, et 10% commettent des suicides.

Annuellement, 26 000 jeunes sortent des orphelinats (maisons d'enfants) de Russie. D'après l'information publiée par le Ministère de l'Instruction Publique de Russie, pendant les 15 dernières années, 90 000 de ces jeunes n'ont pas obtenu le logement qui leur est du d'après la loi.

TEXTES DE LOI

Code Civil de la Fédération de Russie

Article 29. Déclaration de l'incapacité légale d'un citoyen

1. Le citoyen qui, en conséquence d'un dérangement psychique, ne peut pas comprendre la signification de ses actes ou les diriger, peut être, par la Cour, déclaré légalement incapable, dans l'ordre établi par la règle du droit judiciaire.

Pour ce citoyen, on établit la tutelle.

- 2. Tous les actes légaux nécessaires au nom d'un tel citoyen, sont effectués par son tuteur.
- **3.** Si les raisons pour lesquelles le citoyen a été déclaré légalement incapable ont disparu, la Cour peut déclarer la capacité légale. En partant du verdict de la Cour, la tutelle doit être abolie.

Décret de 27.02.2009

Vu les violations de masse des droits des citoyens dans la procédure des affaires de déclaration d'incapacité légale, à l'étape des débats judiciaires comme à l'étape d'appel et de cassationauprès du ministère public, la Cour Constitutionnelle de la Fédération de Russie a jugé un nombre des articles concernant l'incapacité légale, du Code Civil de procédure et de la loi « Sur l'aide psychiatrique et les garanties des droits des citoyens », être non-conformes à la Constitution de la Fédération de Russie.

NOTE DU RÉALISATEUR ALEXANDER KUZNETSOV

GENÈSE

Un lieu

Station Tinskaya. Kilomètre 3699 de la magistrale Transibérienne. C'est là que se trouve l'internat neuropsychiatrique dans lequel j'ai tourné mon premier film *Territoire de l'amour*. Depuis, j'y reviens sans cesse. J'ai l'impression d'y avoir laissé mes pensées, mes sentiments et mon codeur. Ce lieu, que l'on appelle communément « asile d'aliénés » ou « maison de fous » fait partie du système psychiatrique russe, mais comble également les carences de l'État dans le domaine de l'accueil d'enfants difficiles élevés en orphelinat. Ainsi se côtoient de réels malades psychiques et des personnes ordinaires qui semblent s'y trouver par injustice.



Des images

Durant mes repérages, j'ai parfois confié une petite caméra à mes amies internées.

Elles se sont filmées les unes les autres. La caméra à la main, elles devenaient libres, au moins pour quelques temps.

Elles parlaient de leur vie, de leurs rêves - d'avoir une famille, des enfants, une maison à elles, du travail. Ces images, cette expérience sont aussi l'impulsion de ce film.

Un événement

En août 2011, Sergueï Yefrémov, directeur de l'internat, m'annonce qu'il prépare les documents pour entamer une procédure judiciaire en faveur de Yulia Danilouchkina.

Depuis quelques temps, Segueï Efremov s'appuie sur un nouveau décret pour aider certains de ses internés à recouvrer leurs droits civiques et à tenter de vivre en dehors de l'internat. Il est en effet désormais possible pour eux d'entamer une procédure judiciaire dans ce but. Yulia s'apprêtait à passer une expertise médicolégale et à se présenter devant un juge qui peut-être lui restituerait ses droits et ainsi la possibilité d'être libre. J'ai immédiatement pensé au titre : *Manuel de libération*. Un film pour montrer comment il est possible de changer son destin, et d'échapper à cette prison psychiatrique grâce à la législation russe même.

Dans mon précédent film *Territoire de l'amour*, je demandais à Yulia pourquoi elle se trouvait là, à l'internat, alors qu'elle était parfaitement capable de vivre dehors. Elle répondait résignée, et moi, je m'insurgeais de cette injustice.

Ce que m'annonçait Sergeï Efremov était ce dont j'avais rêvé : mon film pouvait aider quelqu'un à regagner sa liberté...

Manuel de libération est pour moi un film qui se situe sur le terrain de l'action, de la transformation. Mais il contient pour moi une autre dimension : quand je suis avec mes personnages, je suis du côté de l'émotion que je veux faire partager dans mes images. Je filme la machine étatique et face à elle, la fragilité et la force de ceux qui tentent de résister.



ALEXANDER KUZNETSOV



Né en Russie à Kranoiarsk en 1957.

Il est réalisateur, chef opérateur et photographe de presse.

Photographe et membre de l'Union des journalistes en Russie, Alexander Kuznetsov publie dans de nombreux magazines (GEO, National Geographic...), il est exposé en Russie au Musée Russe de Saint Pétersbourg, aux États-Unis à l'Université de Harvard, en suisse à la Banque UBS ou dans les Musées de Norvège.

Expositions personnelles en France, Allemagne, Italie, USA, Australie, Nouvelle Zélande.

Filmographie:

Territoire de la liberté - 2014

Sélectionné en compétition officielle au Festival Visions du Réel de Nyon 2014, CorsicaDoc Festival.

Prix du Documentaire sur Grand Écran au Festival de films d'Amiens. Sortie en salle en février 2015.

Territoire de l'amour - 2010

Sélectioné en France au Festival du cinéma russe à Honfleur, aux État généraux du film documentaire à Lussas, Route du doc Russie, et en compétition au Festival Ardocfest à Moscou.

Manuel de Libération est son 3^{ème} documentaire.



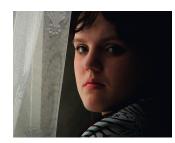
LES PERSONNAGES



Yulia Daniluchkina

Elle a 34 ans. Abandonnée par sa mère, elle a passée son enfance à l'orphelinat et a arrêté l'école après l'équivalent de la 3^{ème}. Elle a appris le métier de cuisinière et a travaillé à l'orphelinat comme nurse. Elle vit aujourd'hui à l'internat et exerce

le métier d'aide cuisinier pour la cantine. Elle est discrète, dense, souriante. Elle rêve de fonder une famille. La procédure qu'elle a entamée va peut-être rendre ce rêve accessible.



Ekaterina Kasimova, dit Katia

Elle a 24 ans. Après son abandon par sa mère, l'orphelinat l'arecueillie puis classée dans les enfants difficiles. Elle a changé d'orphelinat puis a atterri à Tinskaya à l'âge de 18 ans. Elle participe activement à l'ensemble **LES AUTRES** qui se produit sur scène à l'internat et dans d'autres lieux de la région.

Elle a étudié le piano durant trois ans à l'école de musique de la région. Elle est aujourd'hui élève et interne, au lycée professionnel dont elle doit sortir en ayant appris le métier de peintre en bâtiment. Grâce au directeur de l'internat elle a pu retrouver sa grand-mère qu'elle voit régulièrement.

Sergei Vladimirovitch Efremov



Directeur de l'internat depuis dix ans, il a 59 ans. Auparavant, il était directeur d'école dans un village voisin. Il est grand et sincère. Les personnes qui vivent à l'internat l'appellent papa et l'aiment énormément. Les bureaucrates du ministère des Affaires sociales ne l'apprécient pas beaucoup. Son activité viole toutes leurs instructions.

PETIT À PETIT PRODUCTION

Fondée en 2006, **Petit à Petit Production** basée à Paris, produit essentiellement des documentaires de création avec un intérêt particulier pour la Russie et les pays de l'Europe de l'Est.

La société a produit également le précédent film d'Alexander Kuzntesov.

Réalisateur Alexander KUZNETSOV

Auteur Alexander KUZNETSOV

Image Alexander KUZNETSOV

Son Alexander KALACHNIKOV

Montage Alexander ABATUROV

Consultant montage Luc FORVEILLE

Assistant monteur Konstantin SELIN

Mixage Nathalie VIDAL

Étalonnage Paul CHAMPART

Production exécutive Alexander KALACHNIKOV

Studio de Kranoyarsk

Production Rebecca HOUZEL

SORTIE SALLE LE 19 OCTOBRE 2016



TECH SPECS

Année 2016

Durée : 80'

Langue Russe

Sous-titres Français

Format de tournage HD Format de projection DCP

Lieux de tournage Station de Tinskaya,

région de Krasnoyarsk, Russie

PRESSE France



Florence Alexandre 47, rue Servan 75 011 Paris Tèl.: 01.48.24.12.91

DISTRIBUTION FRANCE



91, avenue de la République 75 011 Paris Tèl. : 01.47.00.96.62 contact@nourfilms.com